



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE LA LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE CENTRE-VAL DE LOIRE 2022

Article 1 – ORGANISATION

- Les Championnats sont exclusivement réservés aux concurrents (pilote, copilote) détenteurs d'une licence FFSA en cours de validité et sociétaires d'une Association Sportive affiliée à la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire.
- L'organisateur devra faire apparaître clairement dans son règlement particulier : « COMPTE POUR LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE CENTRE-VAL DE LOIRE » de la discipline.
- Chaque organisateur devra faire parvenir au gestionnaire du classement du Championnat correspondant à l'épreuve (copie à la Ligue – sportautocentre45@wanadoo.fr) :
 - La liste des autorisés à prendre le départ où apparaîtront le code Ligue et AS ;
 - Le classement final de l'épreuve.

Tout manquement à cette procédure entraînera l'exclusion d'attribution des points pour ledit Championnat.

Article 2 – PARTICIPATION

- Participe d'office à ce Championnat tout licencié de la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire prenant part à une épreuve inscrite au calendrier de celle-ci ou à une épreuve hors Ligue autorisée (slalom, course de côte).
- Toute tentative de fraude fera l'objet d'une exclusion immédiate du Championnat.
- Tout licencié faisant l'objet d'une mesure disciplinaire FFSA sera exclu du Championnat.

Article 3 – CLASSEMENTS

Pour chaque discipline l'attribution des points se fera en fonction de la place au classement scratch de l'épreuve (groupe, classe) affectée du coefficient ci-dessous :

- Coefficient 1 pour les épreuves REGIONALES.
- Coefficient 2 pour les épreuves NATIONALES.

2CV CROSS

1 ^{er} = 35 pts	2 ^{ème} = 30	3 ^{ème} = 26	4 ^{ème} = 23	5 ^{ème} = 21	6 ^{ème} = 20	7 ^{ème} = 19
8 ^{ème} = 18	9 ^{ème} = 17	10 ^{ème} = 16	11 ^{ème} = 15	12 ^{ème} = 14	13 ^{ème} = 13	14 ^{ème} = 12
15 ^{ème} = 11	16 ^{ème} = 10	17 ^{ème} = 9	18 ^{ème} = 8	19 ^{ème} = 7	20 ^{ème} = 6	21 ^{ème} = 5
22 ^{ème} = 4	23 ^{ème} = 3	24 ^{ème} = 2	25 ^{ème} = 1			

FOL'CAR (toutes classes confondues)

1 ^{er} = 30 pts	2 ^{ème} = 25	3 ^{ème} = 20	4 ^{ème} = 18	5 ^{ème} = 16	6 ^{ème} = 15	7 ^{ème} = 14
8 ^{ème} = 13	9 ^{ème} = 12	10 ^{ème} = 11	11 ^{ème} = 10	12 ^{ème} = 9	13 ^{ème} = 8	14 ^{ème} = 7
15 ^{ème} = 6	16 ^{ème} = 5	17 ^{ème} = 4	18 ^{ème} = 3	19 ^{ème} = 2	20 ^{ème} = 1	

2CV Cross, Fol'Car : en cas d'ex-aequo, il sera pris en compte le nombre de premières places, de deuxièmes places, etc

RALLYE (Pilote)

Groupe : 1^{er} = 5 2^{ème} = 4 3^{ème} = 3 4^{ème} = 2 5^{ème} = 1
Classe : 1^{er} = 15 2^{ème} = 12 3^{ème} = 9 4^{ème} = 7 5^{ème} = 5

Dans les groupes comportant moins de 5 partants, seuls les points à la classe seront attribués.
Si moins de 3 partants dans la classe, les points de classe seront divisés par deux.

RALLYE (Copilote)

Groupe : 1^{er} = 5 2^{ème} = 4 3^{ème} = 3 4^{ème} = 2 5^{ème} = 1
Classe : 1^{er} = 15 2^{ème} = 12 3^{ème} = 9 4^{ème} = 7 5^{ème} = 5

Dans les groupes comportant moins de 5 partants, seuls les points à la classe seront attribués.
Si moins de 3 partants dans la classe, les points de classe seront divisés par deux.

COURSE DE CÔTE

Groupe : 1^{er} = 8 2^{ème} = 5 3^{ème} = 3 4^{ème} = 2 5^{ème} = 1
Classe : 1^{er} = 10 2^{ème} = 7 3^{ème} = 5 4^{ème} = 4 5^{ème} = 3
 6^{ème} = 2 7^{ème} = 1

Si 1 seul partant dans la classe, le 1^{er} marque 5 points.

Si moins de 3 partants dans le groupe, seuls les points de classe seront attribués.

SLALOM

Groupe : 1^{er} = 8 2^{ème} = 5 3^{ème} = 3 4^{ème} = 2 5^{ème} = 1
Classe : 1^{er} = 10 2^{ème} = 7 3^{ème} = 5 4^{ème} = 4 5^{ème} = 3
 6^{ème} = 2 7^{ème} = 1

Si 1 seul partant dans la classe, le 1^{er} marque 5 points.

Si moins de 3 partants dans le groupe, seuls les points de classe seront attribués.

Rallye, Course de Côte, Slalom : en cas d'ex-aequo, il sera pris en compte le nombre de victoires de classe, puis si nécessaire, le nombre de victoires de groupe.

Article 4 – CHAMPIONNATS DE LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

Seront récompensés à l'issue de la saison 2022, les 3 premiers de chaque discipline :

1° 600 € 2° 500 € 3° 400 €

- Rallye pilotes
- Rallye copilotes
- Course de Côte
- Slalom
- 2CV Cross
- Fol' Car

Sous réserve qu'au moins 50 % des épreuves, de chaque discipline, inscrites au calendrier de la Ligue 2022, se soient disputées.

Article 5 – TROPHEES SPECIAUX

Des Trophées Spéciaux viendront récompenser le licencié de la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire qui sera classé premier d'un Championnat International, National, ou de Coupe de France.

Article 6 – INTERPRETATION

Tout litige et toute interprétation du présent règlement seront traités par le Comité Directeur de la Ligue du Sport Automobile Centre-Val de Loire. Les participants s'engagent à respecter les obligations qui pourraient exister vis-à-vis d'éventuels commanditaires ou sponsors qui pourraient patronner en dotations supplémentaires ce Championnat.

En cas de constat d'une erreur sur les classements, s'adresser à la Ligue : 02.38.64.05.57 ou sportautocentre45@wanadoo.fr

Publication des résultats sur le site de la Ligue : www.sportautocentre.com

Mise à jour du 29/11/2021